

LES ASSOCIATIONS, RÉELLE ÉCONOMIE

Par Guillaume Lohest

Les associations sont parfois décrites comme un fardeau pour les finances publiques. Ou bien on les voit comme des petites choses un peu mignonnes, un peu à part... pas des « vraies » entreprises, « pas de l'économie sérieuse, quoi ». Du superflu, presque. Ah bon ?

Le président du MR, dans une récente polémique interne au parti, a donné le ton : « Moi il y a un truc que je commence à très mal vivre, c'est qu'à tous les niveaux de pouvoir, il faut préserver le non-marchand, la culture, tout ce qui, désolé de le dire, est non-productif. Et de l'autre côté, tout ce qui est productif on n'en a rien à foutre¹. » Difficile de prendre au sérieux cette lamentation de Calimero, tant c'est l'inverse qu'on voit à l'œuvre dans les gouvernements et qu'on entend au café du commerce.

Depuis longtemps même, le monde associatif subit des critiques récurrentes de la part des partis politiques qui n'ont d'yeux que pour la croissance, l'investissement, la baisse des taxes, l'activité économique, les marchés. Avec ces lunettes-là, en effet, les associations sont un « coût pour la société », une charge toujours trop lourde. On reproche aux associations de « ne pas produire de richesse réelle », de mobiliser des subsides pour des activités perçues comme secondaires, sans bénéfices mesurables. Ces critiques sont parfois formulées avec dureté : pourquoi payer pour des associations quand l'État pourrait assurer ces fonctions ? Ou même : pourquoi ne pas laisser le secteur privé, les marchés, générer des activités économiques plus rentables pour la société ? Eh bien oui, par exemple, des sociétés de coaching scolaire seraient meilleures pour la croissance que des « écoles des devoirs » ! Des friperies privées et tendance, ou

bien Vintered, Marketplace, pareil, c'est quand même plus économiquement profitable que Les Petits Riens ou la Croix-Rouge ! Pourquoi s'encombrer de ces structures « non-productives » ?

UN ACTEUR ÉCONOMIQUE MAJEUR

N'en déplaise à ces chantres de l'entreprise, la réalité économique du monde associatif ne s'efface pas si facilement, même pour des aveugles à lunettes... En Belgique, le secteur associatif est même d'une densité remarquable : selon les derniers baromètres² de la Fondation Roi Baudouin, il employait 546.156 personnes en 2024, pour un total d'environ 140.000 associations (chiffre de 2022). C'est une énorme proportion de la population active, environ 10% ! Ces associations couvrent un large éventail d'activités : social, santé (hors hôpitaux), culture, environnement, loisirs, sports, jeunesse, coopération, etc.

À toutes ces personnes qui travaillent dans une structure associative, il faut encore ajouter le nombre de bénévoles qui s'engagent dans une ou plusieurs associations. Selon une autre enquête de la Fondation Roi Baudouin, ils étaient 736.000 en 2020, pour un total estimé de 143 millions d'heures par an – c'est-à-dire une moyenne de 4h par semaine par bénévole³. Une autre étude⁴ calculait en 2022 que ce travail bénévole représente l'équivalent de 290.000 temps pleins !

Un raisonnement hâtif, chez certains – les mêmes dont on parlait plus haut, ceux qui ne connaissent que la langue des taux d'emploi et de croissance – pourrait les conduire à déplorer ce bénévolat, puisqu'il serait théoriquement possible de le remplacer par de l'emploi rémunéré... Sauf que les structures associatives seraient évidemment bien incapables de payer ce personnel théorique supplémentaire, car elles manquent de moyens et dépendent pour la plupart de subventions publiques (que les mêmes Calimero veulent diminuer... le serpent se mordrait donc la queue).

Car oui, c'est un fait, les structures associatives sont dépendantes de l'argent public. L'édition 2024 du baromètre associatif (réalisée sur 701 associations représentatives) note que la situation financière globale des associations s'est plutôt stabilisée depuis l'édition précédente, mais 25% des associations déclarent néanmoins une détérioration de leurs finances dans les douze derniers mois. « *L'opinion dominante reste celle d'un secteur sous pression, tant au cours des 12 derniers mois que dans un avenir proche* », note le rapport de synthèse. Le baromètre précédent (2022) indiquait encore que 64% des associations disposaient alors de réserves financières, dans lesquelles elles puissent régulièrement pour absorber des indexations salariales quand les subventions stagnent, se réduisent ou tardent à être versées, par exemple.

Mais quels sont les ordres de grandeur des sources de financement ? « *3 associations sur 4 (74%) peuvent compter sur des sub-sides publics, de manière permanente ou sur demande. En outre, ils représentent 58% des revenus totaux. Bien que presque autant d'associations (73%) puissent compter sur des dons (de particuliers, de fondations, d'entreprises, de sponsoring, de legs, etc.), ces dons représentent une part moins importante des revenus (25%).*

» Les cotisations des membres représentent aussi un apport de fonds propres, mais assez limité.

Les sources de financement restent donc « incertaines » à tous les niveaux, et plus que jamais dans le contexte économique et politique actuel : subventions publiques, dons privés, recettes liées à des activités ou des services rendus, réserves éventuelles, mais sans aucune garantie à long terme.

UN INVESTISSEMENT INVISIBLE

Faisons un cauchemar. Imaginons que le souhait des adorateurs du marché se réalise au-delà de leurs rêves : les associations n'existent plus. Mais les besoins qu'elles rencontrent, eux, existeraient toujours. Eh bien, si l'État devait prendre en charge directement toutes les missions assurées aujourd'hui par les associations – inclusion, accompagnement social, culture, éducation populaire, soutien aux personnes fragiles, actions communautaires, etc. – le coût serait sans aucun doute bien supérieur ! En l'absence des associations, les collectivités publiques devraient soit créer des structures parallèles, soit surcharger des services déjà débordés. Voire pire, laisser des sociétés privées chercher leur profit sur le dos de ces besoins essentiels, avec une aggravation des problèmes pour tous ceux qui seraient laissés de côté : isolement, pauvreté, renforcement des inégalités, dégradation des liens collectifs, exclusion, violences... et puis quoi ? Répression, police, tribunaux, prisons... ? Avec quel argent ? Pour quel bien-être collectif ? Ce coût « masqué » est difficile à chiffrer précisément, mais il serait terrible.

En réalité, les bénéfices produits par les associations prennent la forme de ce qu'on appelle en économie des « externalités positives », c'est-à-dire des tas de choses bénéfiques non comptabilisées mais réelles : amélioration de la cohésion sociale, prévention de l'exclusion, soutien à des personnes en difficulté, animation de quartiers, accompagnement scolaire, meilleure santé mentale, inclusion, culture, solidarité, engagement citoyen, écologie locale... Ces retombées ne sont jamais mesurées dans les bilans, et pourtant elles ont une valeur concrète et humaine. Par exemple, une association de quartier qui organise des activités culturelles, des ateliers pour jeunes, des cours de soutien, du lien entre générations, contribue à prévenir l'isolement, à favoriser l'intégration, à donner des repères, à promouvoir le vivre-ensemble. Une structure d'insertion ou d'aide sociale qui accompagne des personnes en difficulté – chômage, précarité, santé, marginalité – réduit potentiellement la de-

mande sur les services sociaux, les soins d'urgence, les aides d'État, la prise en charge par les hôpitaux, etc. Prévenir coûte souvent moins cher que réparer.

Les bénéfices produits par les associations prennent la forme de ce qu'on appelle en économie des « externalités positives »

L'engagement bénévole, le travail non marchand, la solidarité – tout cela constitue un capital social, invisible sur un bilan financier, mais tangible pour la société. Chaque emploi salarié dans le secteur associatif, chaque heure de bénévolat, chaque initiative locale, forme un maillage de solidarité, une architecture collective qui évite bien des fractures et bien des abandons.

Que dirions-nous, pour conclure, aux Calimero du café du commerce qui se plaignent du coût de l'associatif ? Ceci, dans leur langue : plutôt que de considérer les associations comme un « fardeau pour les finances publiques », ils feraient mieux de les envisager au contraire comme un investissement structurel qui évite bien des coûts sur le long terme. Une réelle économie en somme. Car cet investissement stabilise le tissu social, prévient les crises, soutient et remet en route, en vie parfois, ceux que la société a laissés de côté. Ces bénéfices sont largement répartis, souvent invisibles, mais essentiels pour le bien-vivre collectif. Essentiels et bien réels.

1. Sylvain Anciaux, « Le verbatim bouleux d'une réunion interne au MR : "Je commence à très mal vivre qu'il faille protéger la culture et tout ce qui est non-productif" », Le Vif, 29 novembre 2025.

2. Baromètre des associations, Fondation Roi Baudouin – IPSOS, 2022 et 2024.

3. Hustinx L., Dusal P., *Le volontariat en Belgique, Chiffres-Clés 2019*, Université de Gand et Fondation Roi Baudouin, 2020.

4. Enquête nationale « Citoyens et engagement », menée par Give a Day, Indiville et Bpact, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin et de la Loterie nationale, 2022, www.doemeter.be.